

<b>Public concerné</b>	Apprenant sous statut : ⇒ Scolaire ⇒ Apprenti (de 16 à 29 ans)
<b>Conditions et délai d'accès</b>	⇒ Satisfaire à un entretien avant l'entrée en formation. ⇒ Pour les apprentis : Fournir un CV, une lettre de motivation et les diplômes. Être éligible et conclure un contrat d'apprentissage. ⇒ Inscription de janvier à septembre pour la prochaine rentrée de septembre. ⇒ Entrée permanente possible tout au long de la formation. ( <a href="#">Nous consulter</a> )
<b>Prérequis et aptitudes</b>	⇒ Issu(e) d'une classe de Seconde, Première ou CAP. ⇒ Avoir un réel intérêt pour la nature et le travail extérieur. ⇒ Avoir de bonnes aptitudes pour les travaux physiques. ⇒ Si le/la candidat(e) est titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur, possibilité d'aménagement de parcours. ( <a href="#">Nous consulter</a> )
<b>Objectifs</b>	<p><b>Objectif : l'insertion professionnelle dans le secteur de la nature</b></p> <p>Le titulaire du Bac Pro GMNF contribue à la sauvegarde des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité. Il occupe un emploi lié à la protection du territoire et à sa valorisation touristique (écotourisme, tourisme de chasse). Il prépare et veille au bon déroulement d'un chantier de mise en valeur du milieu, assure des actions d'animation, de vulgarisation, de promotion de produits régionaux ou d'espèces locales. Il observe de façon permanente l'état écologique de l'environnement et assure certains travaux d'entretien. Il travaille pour un employeur privé ou associatif public, un employeur territorial ou d'État.</p>
<b>Durée de formation</b>	⇒ <b>1330 heures de formation sur 2 ans</b> ⇒ 36 semaines à la MFR réparties sur les 2 années scolaires ⇒ 44 semaines en entreprise pour les scolaires ⇒ Le reste du temps en entreprise pour les apprentis
<b>Contenus et compétences</b>	<p><b><u>CHAMPS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES</u></b></p> ⇒ Avoir une bonne connaissance des techniques d'interventions en génie écologique. ⇒ Acquérir des connaissances naturalistes (faune et flore). ⇒ Conduire en sécurité des travaux d'entretien d'espaces naturels. ⇒ Mener des actions de protection et de surveillance de l'environnement. ⇒ Mettre en œuvre des actions d'information sur les opérations de gestion de la faune. <p><b><u>ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL</u></b></p> ⇒ Contexte d'une action de génie écologique. ⇒ Caractéristiques des pratiques de génie écologique. ⇒ Organisation d'un chantier de génie écologique. ⇒ Conduire des travaux de génie écologique. ⇒ Protection et valorisation des espaces et de la biodiversité. ⇒ Accueil du public et animation nature.

<b>Types d'entreprise d'accueil</b>	Associations de protection de la nature, Conservatoire du patrimoine naturel, Syndicats de rivière, Conseil Général au service chargé des Espaces Naturels Sensibles, OFB, Fédérations Départementales des Chasseurs, Fédérations Départementales de la Pêche, Collectivité (un espace naturel à gérer ou à créer), domaine privé ( <i>gestion d'un milieu, activité agricole, agropastoralisme, agroforesterie</i> ), Exploitation agricole (avec des mesures agri-environnementales), groupe ornithologique, Communauté de communes, Agence de l'eau, Syndicat de bassin, Association de réinsertion travaillant sur les milieux naturels, Association faisant de l'animation nature.
<b>Modalités d'évaluation</b>	Evaluations diagnostiques, formatives tout au long du cycle de formation et évaluations certificatives (Contrôles en Cours de Formation - 50% - et épreuve terminale – 50%).
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p><b>La pédagogie de l'alternance en MFR</b> s'appuie sur la pratique du métier en entreprise qui est réinvestie dans les séances de cours à la MFR et permet à nouveau de se réinterroger en situation professionnelle.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salle informatique. Matériel et outillage pour les chantiers pédagogiques.</p>
<b>Poursuites envisageables</b>	<p>Ce bac professionnel agricole débouche sur la vie active, mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en BTSA Gestion et Protection de la Nature ou Gestion Forestière, par exemple.</p> <p>Des passerelles sont également possibles vers les BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau ou Aménagement Paysager, le BTSA Technico-Commercial, les Certificats de Spécialisation (élagage, ...) ou le BPJEPS Pêche de loisirs.</p>
<b>Tarifs</b>	Détail sur le site internet (en fonction du statut).
<b>Lieu</b>	<p><b>MFR de Chaingy - 27 route de Blois - 45380 Chaingy</b> Tél : 02.38.88.86.26</p> <p>Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap. (<a href="#">Nous consulter</a>)</p> 
<b>Responsables de l'action</b>	<p><b>Emilie GABION</b>, Directrice de la MFR de Chaingy <b>Pascaline DEVIGE, Bastien ROUSSEAU, Maxime LONGEAUX</b>, Référents de formation</p>

